



**ASSEMBLEE GENERALE
DE L'INTERREGION GRAND OUEST
VENDREDI 6 OCTOBRE 2023 à CAEN**

- :- :- :-

Présents :

BRETAGNE : Bénédicte Compois, Brigitte Bonneau

CENTRE-VAL DE LOIRE : Michel Sauget, Dominique Lefebure,

NORMANDIE : Philippe Briout, Corine Olivier, Hélène Legrandois-Delamare, Gwénael Bordais

PAYS DE LA LOIRE : Joël Pineau, Jacques Lefevre

- :- :- :-

Philippe Briout accueille les membres de cette assemblée et présente l'équipe des salariés de la Ligue.

Le président Michel Sauget remercie les présents et ouvre cette première assemblée de l'interrégion à 9 heures 05.

➤ **Validation des PV :**

Le PV de la dernière AG du 30 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Les PV des réunions du bureau des 3 novembre 2022, 1^{er} février et 27 juin 2023 sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Affaires sportives**

✓ **WATER-POLO :**

L'assemblée prend connaissance du PV de la réunion de la commission du 16 septembre dernier à Angers. Le président, qui assistait à cette réunion, confirme que cette commission a bien pris conscience de la nécessité d'une gestion saine des finances.

La commission est unanime pour reconnaître que l'inscription d'une équipe en CFL garçons U16 était une erreur et souhaite cibler les actions sur les plus jeunes.

L'AG remercie Vincent Kerrec pour sa gestion du championnat N3 qui regroupera cette saison 9 clubs.

L'AG donne son accord pour la constitution de 2 collectifs (à priori U12 G & U14 G) et entérine la répartition du coût de ces collectifs, estimé à 28000 € comme suit :

- 1/3 interrégion
- 1/3 liges (au prorata du nombre de joueurs sélectionnés)
- 1/3 club (et/ou parents)

La commission disposera donc d'un budget d'environ 10000 € et devra, dès qu'elle aura connaissance des catégories concernées, proposer les actions à mettre en place et le budget y afférant afin de définir la participation demandée aux clubs.

Le Président annonce le retrait de la commission de Laurent Caufrier.

✓ NATATION ARTISTIQUE :

Marie Claire Doué a annoncé sa démission de toutes ses fonctions au sein de l'interrégion (et de la région). Sous réserve, Barbara Meyet-Spirit et Christine Lalé seraient les nouvelles interlocutrices pour le Grand Ouest. Le Président se propose de les rencontrer lors du stage de formation d'officiels à Tours le 4 novembre prochain.

Une discussion s'engage sur ce stage de formation des juges. L'AG considère que ce stage doit être gratuit pour les participants et propose de prendre en charge les frais d'organisation estimés à 1200 €.

Les pénalités pour absence d'officiels sont ensuite abordées. Si l'AG est d'accord pour que ces pénalités existent, elle souhaite mettre davantage de pédagogie dans leur application et valide leur montant à 200 €, tout en considérant qu'un club peut, faute de juge officiel, présenter un intervenant licencié pour occuper une fonction afin d'aider l'organisation (délégué aux nageuses par exemple). Il est également demandé à la commission de réfléchir à la meilleure solution pour augmenter le nombre d'officiels dans la discipline.

✓ NATATION COURSE :

Bénédicte confirme que la web-confrontation benjamins 2024 doit être organisée les 29 & 30 juin 2024.

L'AG étudie avec attention le programme envoyé en amont et apporte quelques précisions dans les règlements (dates, lieux, conditions d'accès, grilles de qualification, récompenses) des compétitions (voir programme régional en annexe).

L'AG regrette l'annulation du stage de début d'année. L'ETI devra réfléchir pour l'avenir aux actions à mettre en place et catégories concernées pour un projet sportif.

Eu égard à l'absence de bassin de 50m pour organiser les championnats de Normandie en mars 2024, l'interrégion donne son accord pour une participation aux championnats de Bretagne à Rennes.

➤ Finances :

Jacques Lefevre commente le bilan de la saison 2022/2023 et regrette que l'ensemble des recettes du water-polo n'ait pu être saisies, les chèques étant toujours entre les mains d'un dirigeant.

Après avoir répondu à quelques questions, le trésorier propose d'adopter ce bilan, accord à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est adopté, tenant compte des modifications apportées en natation artistique (prise en charge du stage de juges).

Les tarifs sont ensuite adoptés avec les modifications suivantes par rapport à la saison dernière :

- Reversement aux organisateurs natation course : 1500 €
- Pénalités pour absence d'officiels natation artistique : 200 €
- Droits d'engagement water-polo N3 : 3400 €
- Pénalités arbitrages (1500 & 750 €)
- Caution arbitrage WP : 1500 €
- Droits d'engagement aux interclubs WP (150, 300 & 500 €)
- Indemnité kilométrique déplacements : 0,42 €

Un vérificateur aux comptes devra être désigné pour cette saison. Chacun doit réfléchir à une personne à solliciter (hors conseil de l'ouest).

➤ **Prochaine réunion :**

La prochaine assemblée se tiendra en Pays de la Loire le vendredi 4 octobre 2024.

➤ **Questions diverses :**

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 12 heures 10.